“Le nouveau scandale qui ébranle la mairie de Paris” : le premier adjoint d’Hidalgo accusé de conflit d’intérêts

18/11/2017 à 21h59

L’opposition municipale soumet au Conseil de Paris, lundi prochain, ce qu’elle considère être un conflit d’intérêt majeur qui vise Bruno Julliard, le premier adjoint à la mairie de Paris et proche d’Anne Hidalgo. Explications.

Est-ce un simple faux pas ou l’amorce d’un scandale impliquant les rois de la nuit parisienne et la mairie de Paris, en la personne du 1er adjoint d’Anne Hidalgo, l’ancien président de l’Unef Bruno Julliard ? En charge de la Culture, celui-ci est marié, depuis juillet, à Paul Le Goff, qui vient d’être embauché par la société Noctis, un empire de la vie nocturne parisienne. Noctis propose à la location, *” de jour comme de nuit, des lieux d’exception modulables et adaptables à tout type d’événement, localisés au cœur des quartiers emblématiques de Paris : Champs Elysées, Tour Eiffel, Opéra, Montparnasse, Quais de Seine, Bois de Boulogne… “* Or c’est Bruno Julliard qui, à la mairie, attribue les concessions de nombreux lieux de fêtes disponibles dans l’espace public parisien.

Dénoncé par des opposants à Anne Hidalgo, le conflit d’intérêt paraît évident. Qu’en est-il vraiment ? On cherche à joindre Paul Le Goff (Science Po, Essec). On appelle Noctis et, baladé de service en service, on tombe enfin sur… Paul Le Goff. Bingo ! Décontenancé par notre appel imprévu, celui-ci nous affirme que *« tout est en règle »* que son cas *« a été soumis à la Haute Autorité de la transparence »* et ajoute : *« Il faut*

bien que je trouve du boulot ». Il prend les devants sur la question qu'on allait lui poser : *« Je démens absolument que Noctis m'ait embauché en contrepartie de l'attribution par Bruno du Showcase »*. C'est pourtant ce qu'affirment plusieurs opposants à Anne Hidalgo et à son premier adjoint. Selon eux, un accord aurait été passé entre Bruno Julliard et Laurent de Gourcuff, pape des nuits parisiennes, patron fondateur de Noctis. Ceux-ci comptent évoquer le sujet lors de la réunion du conseil de Paris qui se tient lundi et mardi prochain.

Challenges